

**AVIS PUBLIC  
DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra à huis clos **le lundi 6<sup>e</sup> juillet 2020, à 19h30**, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Bromont, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1. Demande de dérogation mineure afin d'autoriser un empiètement de 5 m dans la bande de protection riveraine de 15 m d'un ruisseau, afin de permettre la coupe de végétation, des aménagements paysagers, des surfaces perméables et des pavés au 118, rue du Saguenay, lot 6 030 632, zone P6-20, district Mont-Soleil (dossier 2020-30097).
2. Demande de dérogation mineure afin de permettre l'aménagement d'un stationnement ayant :
  - Une allée d'accès dont une partie est d'une largeur de 4,5 m au lieu de 5,5 m minimum;
  - Une allée à double sens dont une partie est d'une largeur de 6 m au lieu de 6,7 m minimum;
  - Une distance de 2 m des limites du projet résidentiel intégré au lieu de 2,5 m minimum;
  - Une série de cases de stationnement n'ayant pas de bande paysagère à l'extrémité;
  - Un ratio de 1,66 case de stationnement par logement au lieu de 2 cases minimum.

Le tout tel que montré au plan projet d'implantation préparé par l'arpenteur-géomètre Vital Roy, daté du 28 mai 2020, au 135, rue de Joliette, district Mont-Soleil (dossier 2020-30107)

3. Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un deuxième bâtiment principal au lieu d'un seul bâtiment, tel que stipulé à l'article 62 du règlement de zonage numéro 1037-2017, au 29, chemin des Carrières, lot 3 630 312, zone PDA1-04, district Pierre-Laporte (dossier 2020-10116)
4. Demande de dérogation mineure afin d'autoriser un empiètement de 12 m x 30 m (360 m<sup>2</sup> maximum) dans la bande de protection riveraine de 15 m d'un milieu humide, afin de permettre la construction de bâtiments, un aménagement paysager composé de roches et de pelouse et l'aménagement d'un potager, au 30,

rue Jeanne- Mance, lot 6 079 422, zone P3P-05, district Mont-Soleil (dossier 2020-30118)

5. Demande de dérogation mineure afin d'autoriser un empiètement d'environ 280 m<sup>2</sup> dans la bande de protection riveraine de 15 m d'un milieu humide, afin de permettre l'installation d'un bâtiment accessoire et l'aménagement de pelouse dans la cour arrière de la propriété située au 40, rue Jeanne- Mance, lot 6 079 421, zone P3P-05, district Mont-Soleil (dossier 2020-30119)
6. Demande de dérogation mineure afin d'autoriser un empiètement d'une profondeur maximale de 10 m dans une partie de la bande de protection riveraine de 15 m d'un milieu humide, afin de permettre l'installation d'un module de jeux pour enfants, d'un foyer extérieur, l'aménagement de pelouse ainsi qu'un potager au 50, rue Jeanne- Mance, lot 6 079 420, zone P3P-05, district Mont-Soleil (dossier 2020-30120)
7. Demande de dérogation mineure afin de régulariser la localisation d'une remise implantée en cour arrière, adjacente à une rue, à 0,56 m de la ligne arrière au lieu de 7,6 m tel que prévu au tableau de l'article 106 du règlement de zonage 1037-2017 au 1159, rue Shefford, lot 2 591 282, zone P4P-26, district Pierre-Laporte (dossier 2020-30127)

Conformément à une directive gouvernementale, adoptée le 15 mars, le conseil est autorisé à siéger à huis clos et les conseillers pourront prendre part, délibérer et voter à la séance par tout moyen de communication.

En conséquence, toute personne intéressée à intervenir au sujet de ces demandes de dérogations mineures doit le faire par courriel, avant le lundi 6 juillet 16h00 à [communication@bromont.com](mailto:communication@bromont.com) . Toutes vos coordonnées doivent apparaître dans le courriel, afin que nous puissions vous contacter.

Bromont, ce 19<sup>e</sup> jour de juin 2020



La greffière adjointe,

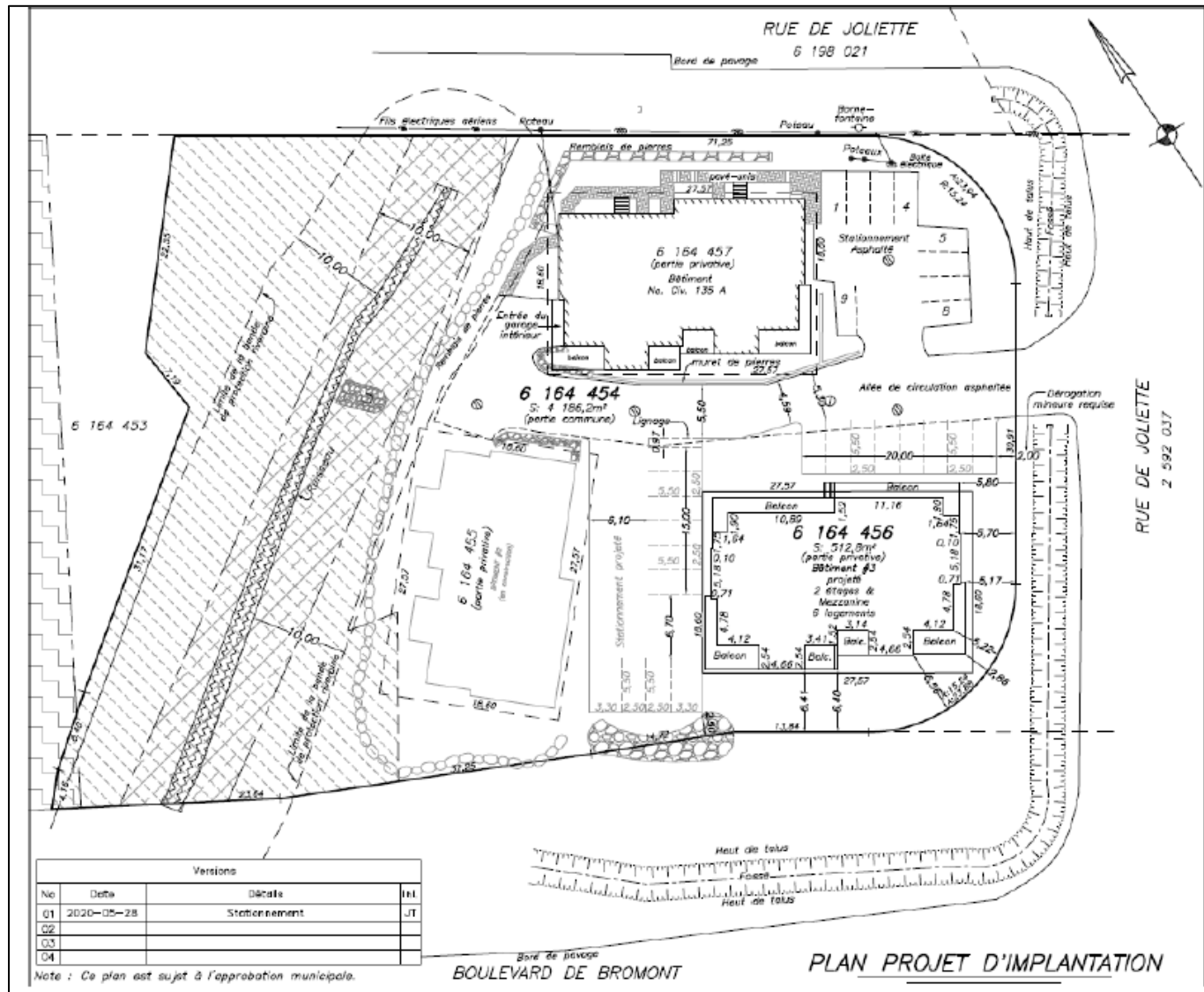
Ève-Marie Préfontaine, avocat



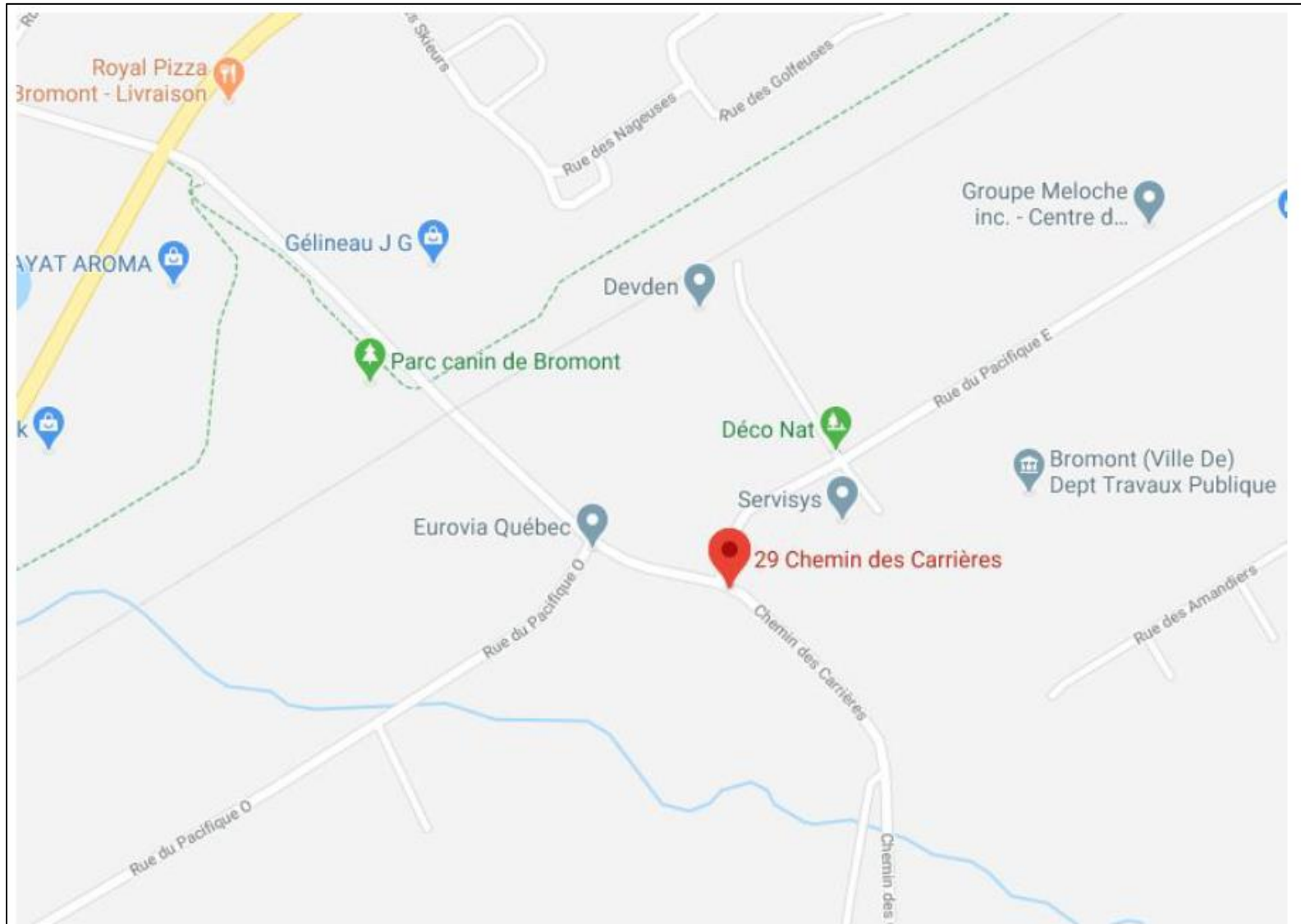




2- Dérogation au 135 Joliette (2 de 2)




### 3- Dérogation au 29 Carrières (1 de 2)

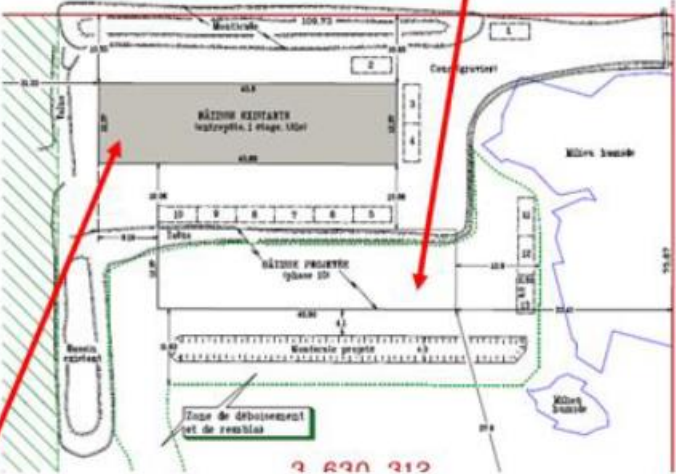


### 3- Dérogation au 29 Carrières (2 de 2)


**Localisation**



**Bâtiment projeté**

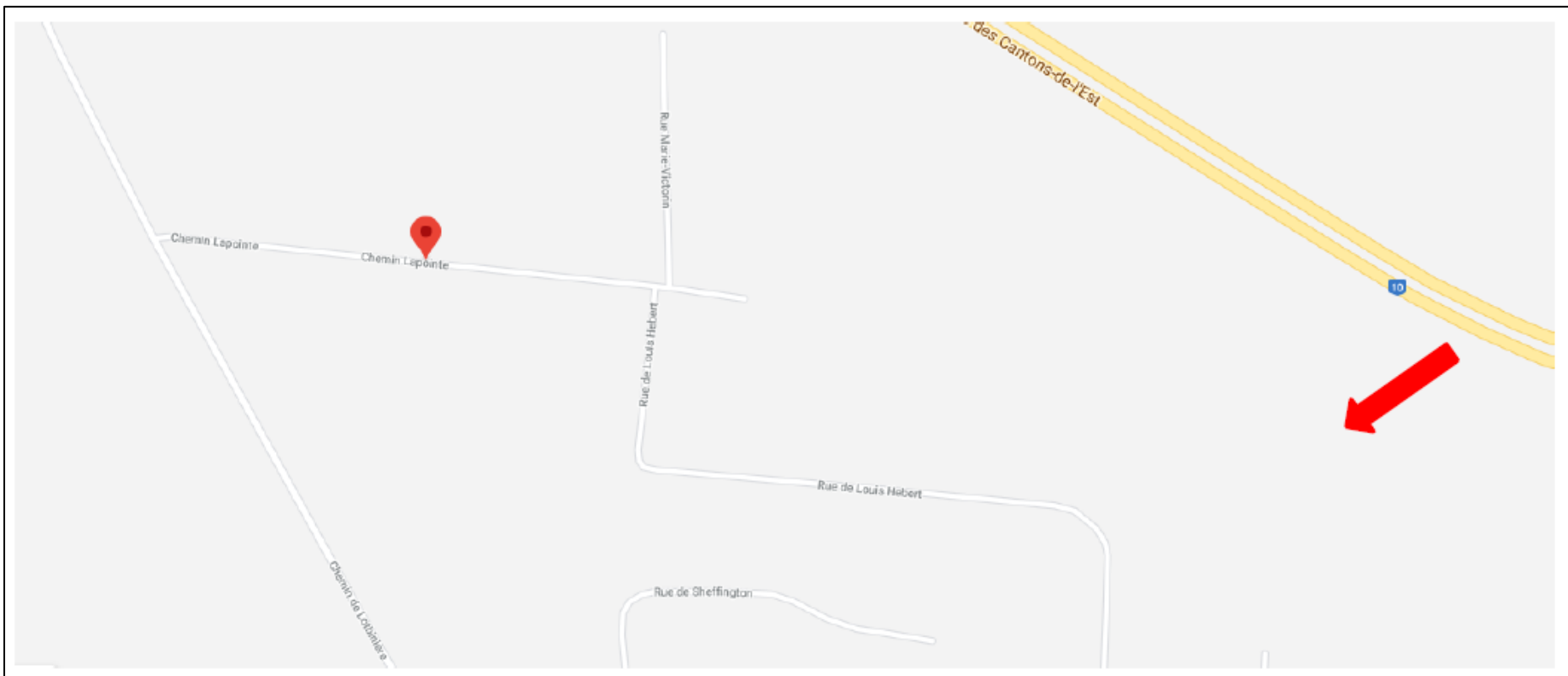


**Bâtiment existant**

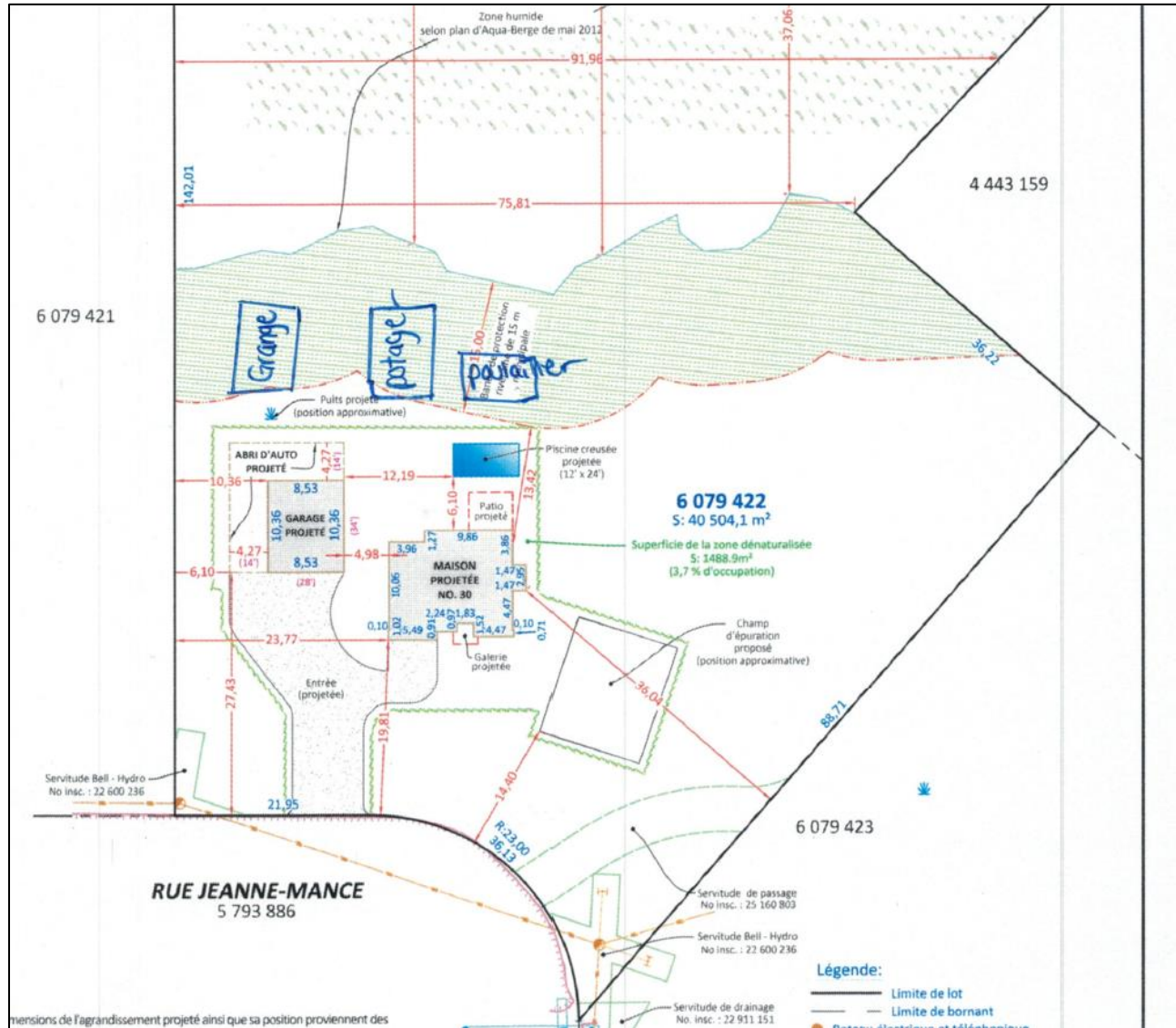




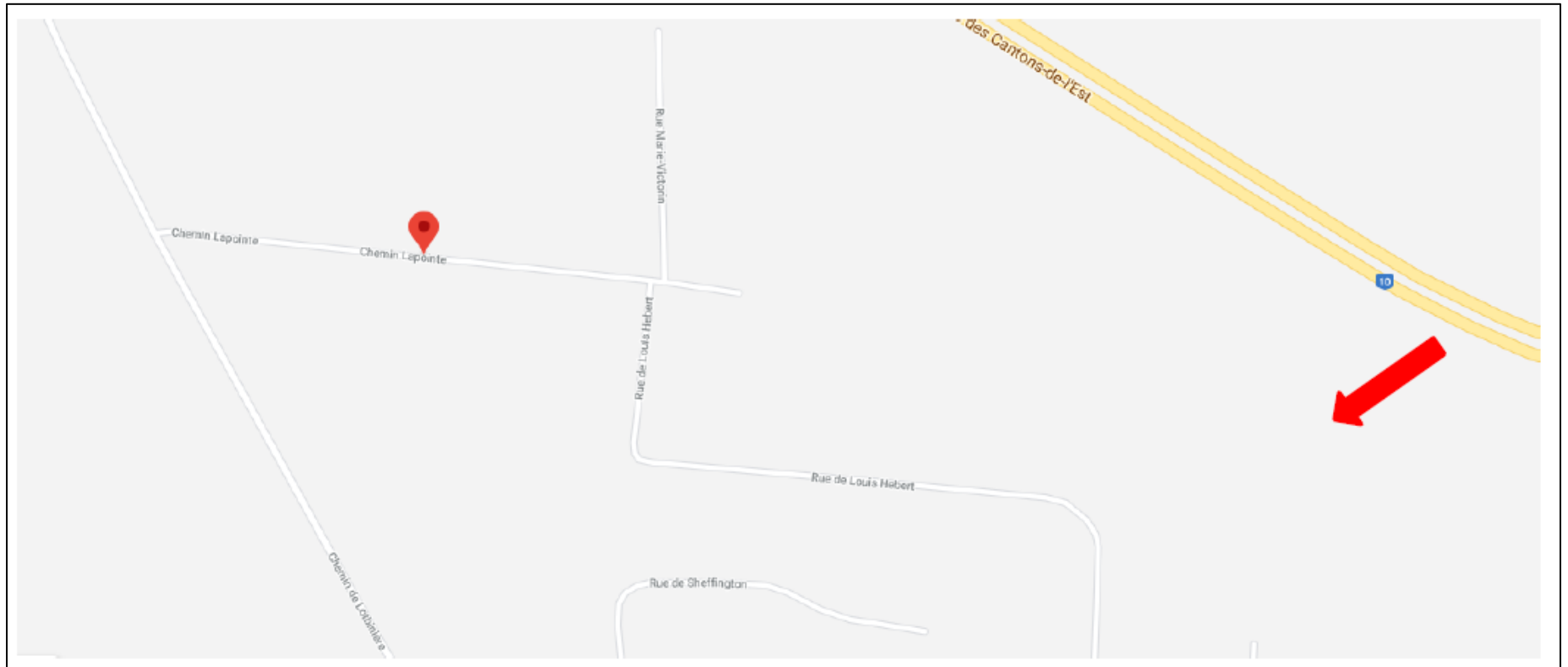
#### 4- Dérogation au 30 Jeanne-Mance (1 de 2)



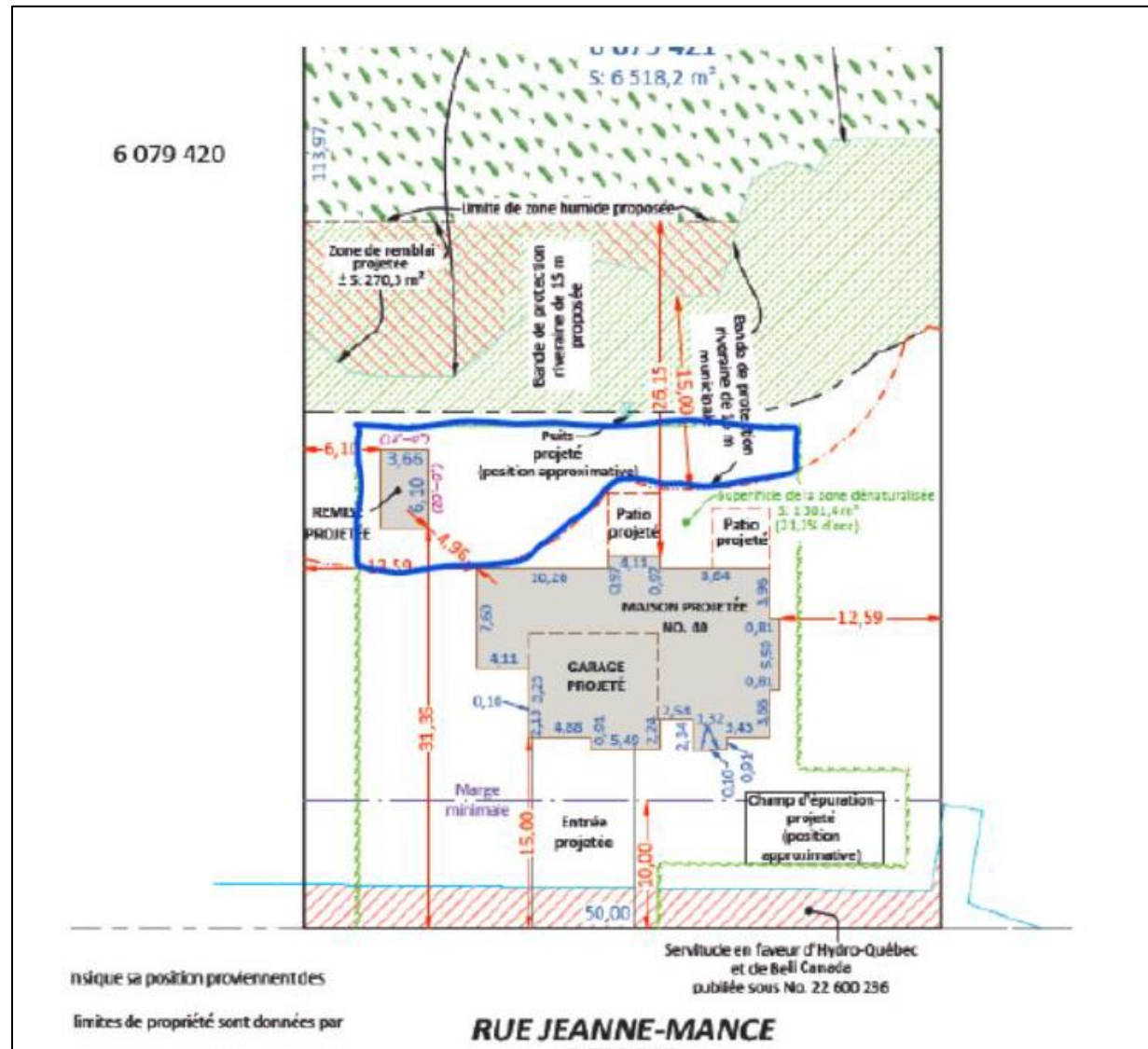
4- Dérogation au 30 Jeanne-Mance (2 de 2)



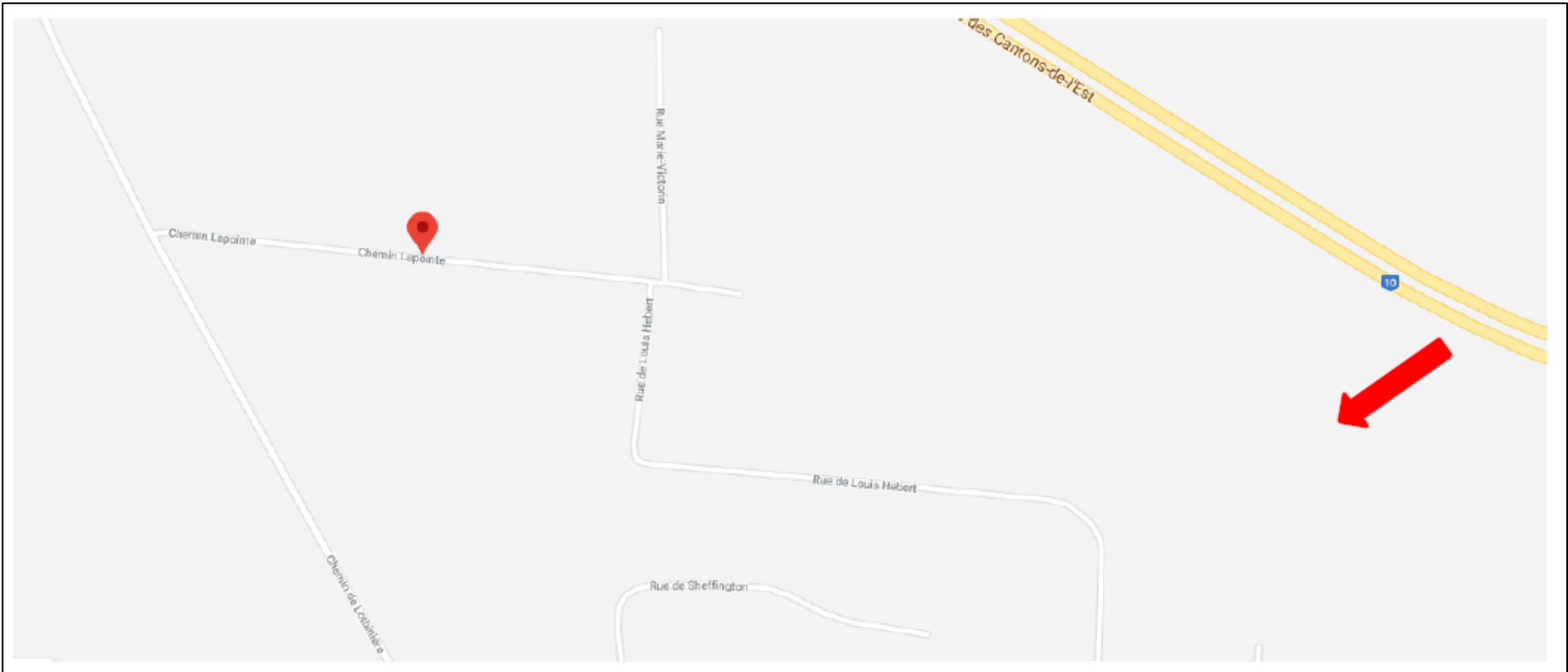
## 5- Dérogation 40 Jeanne-Mance (1 de 2)



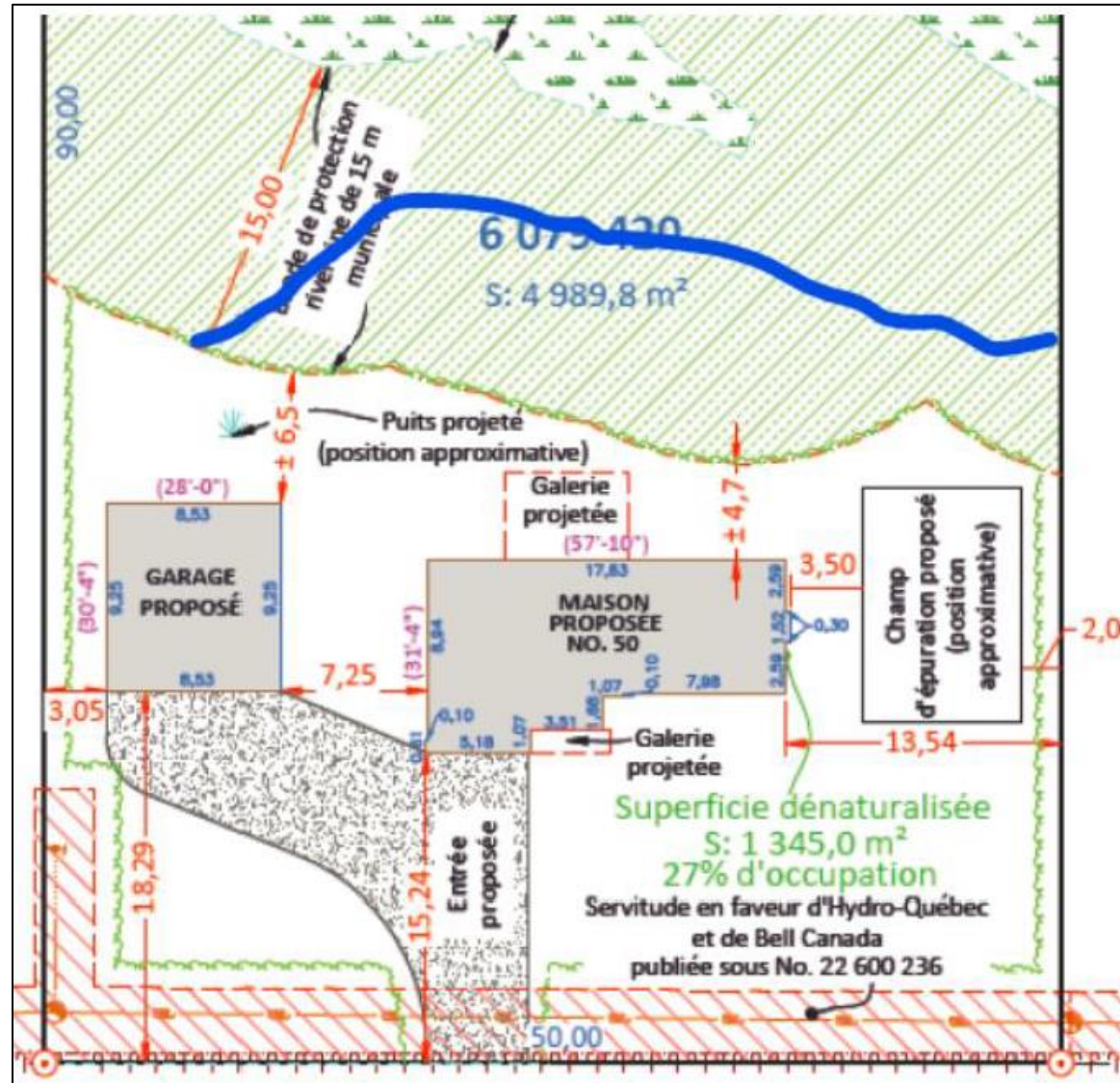
5-Dérogation 40 Jeanne-Mance (2 de 2)



6-Dérogation 50 Jeanne-Mance (1 de 2)



6-Dérogation 50 Jeanne-Mance (2 de 2)



## 7-Dérogation 1159 Shefford (1 de 2)

